

Image not found or type unknown



Temps complet avec un temps partiel demandé par ma direction

Par **kestch**, le **30/03/2008** à **12:43**

Je suis cadre et je viens de me voir octroyer la direction d'un deuxième site.

Ma direction veut me faire un avenant à mon contrat de travail à temps partiel sur le deuxième site.

J'ai une délégation de pouvoir sur le site où j'ai signé mon cdi.

Est-ce légal car je ne comprends pas leur raisonnement. Sinon que puis-je leur proposer pour que je trouve un intérêt à prendre la direction de ses 2 sites.

MERCI pour votre réponse

Cordialement